

**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane  
**Herausgeber:** Société de Linguistique Romane  
**Band:** 22 (1958)  
**Heft:** 85-86

**Artikel:** L'affaiblissement de r devant consonne dans la syllabe protonique en moyen français  
**Autor:** Fox, John  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-399228>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 03.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'AFFAIBLISSEMENT DE R DEVANT CONSONNE DANS LA SYLLABE PROTONIQUE EN MOYEN FRANÇAIS

Dans la poésie de la fin du Moyen Age, le culte des rimes léonines fleurit. Pour les poètes qui suivent cette mode, la rime doit comprendre autant de syllabes que possible <sup>1</sup>. Cependant, ceux qui, à l'exemple de Jean de Meun, se font un devoir de rimer sur un minimum de deux syllabes sont rares <sup>2</sup>. Chez la plupart d'entre eux, la rime protonique reste souhaitable mais facultative. Il s'ensuit que l'on peut rarement faire appel à la rime pour résoudre les difficultés de prononciation qui se présentent dans la syllabe protonique. Ainsi l'association *sage* : *large* mène à certaines conclusions concernant l'*r* devant consonne dans la syllabe tonique <sup>3</sup>, mais *largesse* : *sagesse* ne révèle rien sur la prononciation de ce même son dans la syllabe initiale, puisque *-gesse* offre déjà une rime plus que suffisante, même pour ceux qui recherchent les associations léonines <sup>4</sup>. D'autre part, ce qui est vrai de la syllabe tonique ne l'est pas toujours ailleurs <sup>5</sup>,

1. L'étude la plus récente de la rime médiévale est celle de Georges Lote : *Histoire du Vers Français*, vol. II, Paris 1951. Le travail bien connu de Freymond ne va que jusqu'au début du xiv<sup>e</sup> siècle : *Über den reichen Reim bei altfranzösischen Dichtern bis zum Anfang des XIV Jahrh.*, dans *Zeitschrift für Rom. Phil.*, vol. VI, 1882, p. 1-36, 177-215.

2. A propos des rimes de Jean de Meun, voir *Le Roman de la Rose*, édité par E. Langlois, S.A.T.F., vol. I, p. 58.

3. De deux choses l'une : soit que l'*r* se prononce si faiblement qu'il ne compte plus dans la rime, soit qu'il ne se prononce plus du tout. De nombreuses orthographe confirment cette dernière hypothèse.

4. Voir Lote, II, p. 145.

5. Ainsi, pour le wallon, Meyer-Lübke note *duermi-duem, turné-tun*, etc. (*Grammatik der Romanischen Sprachen*, I, Lautlehre, Leipzig, 1890, § 475, p. 402), et pour le picard moderne C.T. Gossen signale *parlé* mais *pāl* (*Petite Grammaire de l'Ancien Picard*, Paris, 1951, p. 91). Pourtant, d'après Grammont, cette différence est due à la division syllabique et non à l'influence de l'accent, l'*r* disparaissant dans *duerm* par allègement syllabique, mais restant dans *duermi*, où un tel allègement n'est pas nécessaire. (Grammont, *Traité de Phonétique*, 4<sup>e</sup> éd., Paris, 1950, p. 208-9.)

et la plupart des grammaires historiques qui traitent de la disparition de l'*r* devant consonne en vieux et en moyen français spécifient qu'elle a lieu dans la syllabe tonique, ou ne citent des exemples que de cette syllabe <sup>1</sup>. Dans les pages suivantes, nous nous proposons d'aborder ce problème concernant la consonne *r*. Nous nous référerons à certaines rimes puisées dans la poésie de Villon, représentant par excellence de la langue française au xv<sup>e</sup> siècle, influencé, lui aussi, par la crise du « léonisme » <sup>2</sup>.

Constatons d'abord que, d'après la *loi du plus fort* formulée par Grammont <sup>3</sup>, l'*r* en syllabe inaccentuée est forcément plus faible qu'en syllabe accentuée. Or, on sait que l'*r* placé à la fin de la syllabe tonique, devant consonne initiale de la syllabe atone (*large* etc.), avait tendance à s'amuir en vieux et en moyen français malgré le renforcement de l'accent <sup>4</sup>, et par conséquent on doit s'attendre, en principe tout au moins, à un phénomène semblable dans la syllabe protonique. Rappelons aussi que cette position en fin de syllabe devant consonne initiale est particulièrement faible, la tension *y* étant décroissante <sup>5</sup>, et que l'*r* dental du moyen français, très sensible à l'influence de sa position et des sons juxtaposés, perdait facilement ses battements <sup>6</sup>. La nature même de l'*r*, et cette position faible, sont les conditions préalables à sa réduction. Donc, il n'y a pas de raison *a priori* pour que l'*r* en syllabe protonique ne s'affaiblisse pas. Bien au contraire, il y a tout lieu de s'y attendre, et d'autant plus si les sons juxtaposés s'y prêtent.

Voici les rimes de Villon qui pourraient comprendre la syllabe protonique, à condition que l'*r* s'y amuisse :

L XIII principalement : parlement	T XXIX gallans : parlans
T CXXXIX ala : parla	T XLIX sagesse : largesse
T LIII sadinet : jardinet	T CLXXI parfaire : affaire

1. Voir plus loin, note 7, p. 94.

2. Sur l'emploi que fait Villon de la rime riche, voir G. Paris, *Villoniana*, dans *Romania*, XXX, p. 369. Nous espérons publier prochainement un ouvrage sur les rimes de Villon.

3. Grammont, p. 185-6.

4. Pope, *From Latin to Modern French*, Manchester, 1934, § 396, et Chatelain, *Recherches sur le Vers Français au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1908, p. 51-3. La poésie de Villon nous en offre plusieurs exemples.

5. Grammont, p. 203.

6. Pope § 395.

T 1249-50 archier : arrachier

T 1612-14 escharbot : sabot

PD III la gonne : jargonne

PD VII a dent : ardent

T CVII cornetes : honnestes <sup>1</sup>

Les trois premières rimes concernent le verbe *parler* et le substantif *parlement*. Au xvi<sup>e</sup> siècle Bovelles attribua aux Parisiens la prononciation *paller* au lieu de *parler* <sup>2</sup>. Ce développement était loin d'être nouveau, puisque déjà au xiii<sup>e</sup> siècle les rimes de Jean de Meun trahissent, sans possibilité d'erreur, les prononciations *palons*, *palast*, *empalez*, etc. <sup>3</sup>. Il est vrai que, dans son cas, il s'agit de l'Orléanais et pas nécessairement du parler parisien. Cependant, de nombreux textes du xiii<sup>e</sup>, du xiv<sup>e</sup> et du xv<sup>e</sup> siècle, provenant de différentes régions, contiennent les orthographes *paller*, *paler*, *palerait*, etc., et témoignent ainsi de l'étendue de ce phénomène <sup>4</sup>. Rappelons aussi que l'*r* s'assimilait à un *l* suivant dans la syllabe protonique d'autres mots également <sup>5</sup>. En conséquence, nous estimons que les rimes de Villon énumérées plus haut, où il s'agit de la racine *parl* + voyelle tonique, peuvent comprendre l'*a* protonique et satisfaire ainsi aux exigences du « léonisme ».

L'*r* s'amoussait-il dans la syllabe protonique devant des consonnes autres que *l* (ou *s* <sup>6</sup>) ? Le fait n'est pas avéré, et comme nous l'avons dit, la plupart des grammaires historique se bornent à citer des exemples appartenant à la syllabe tonique <sup>7</sup>. L'on remarquera cependant que dans

1. Toutes les références textuelles renvoient à l'édition Longnon-Foulet. L = *Le Lais*, T = *Le Testament*, PD = *Poésies Diverses*.

2. Voir Pope, § 397 et Thurot, *De la Prononciation Française depuis le Commencement du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1881, vol. II, p. 289.

3. Éd. Langlois, I, p. 268. La rime *parla* : *par la* paraît maintenir l'*r*, mais il se peut qu'il fût muet dans les deux cas.

4. *L'Atre Périlleux, Études sur les manuscrits*, par B. Woledge, Paris, 1930, p. 73 ; *Recueil des Isopets*, éd. J. Bastin, S.A.T.F., II, p. xxxiv ; *Li Chevaliers as deus espees*, éd. W. Foerster, Halle, 1877, p. XLIX, etc. Voir aussi Godefroy, *parlement* et *porparler*, et *parler* et *parloir* au supplément. Pour le dialecte normand voir B. Eggert, *Entwicklung der Normandischen Mundart*, dans *Zeitschrift für Rom. Phil.*, XIII, 1889, p. 390.

5. Prononciation qui a laissé des traces dans *chambellan* < *chamberlenc*, cf. des orthographes comme *escallates*, *gallandes*, *estellins*, *Olliens*, *Illande*, etc. Ce double *l* avait sans doute la valeur d'un *l* simple, cf. Pope, § 366.

6. Pour *-rs-* > *-s-* voir Pope, § 396. Nous n'en discutons pas ici puisque notre liste des rimes de Villon ne révèle pas cette assimilation. Elle était pourtant très répandue, et comme dans le cas de *-rl-* > *-ll-*, on en trouve des exemples isolés déjà en latin vulgaire.

7. Brunot, *Histoire de la Langue Française*, I, p. 412, note 3, et II, p. 273 ; L. Jordan, *Altfranzösisches Elementarbuch*, p. 166 ; E. Metzke, *Der Dialekt von Ile-de-France im XIII*

les rimes que l'on vient d'énumérer, l'*r* est toujours précédé de *a*, sauf dans le dernier cas. Cela peut tenir à plusieurs facteurs <sup>1</sup>, mais il ne faut pas négliger la possibilité que la voyelle *a* ait contribué à l'affaiblissement de l'*r*. En effet, au point de vue phonétique, une pareille influence est vraisemblable. *A* et *r* (*r* dental, bien entendu) sont articulés tous les deux avec le dos de la langue placé en bas de la bouche, et si dans le parler parisien *e* suivi de *r* dans la même syllabe avait tendance à s'abaisser à *a*, c'est par suite d'une anticipation de l'*r* <sup>2</sup>. L'on peut admettre comme hypothèse que l'*r* aurait fini par disparaître tout à fait après *a* d'origine latine ou française, absorbé par la voyelle apparentée, le dos de la langue restant en position et la pointe n'étant plus relevée vers les alvéoles. Cet *r* partage ainsi le sort des consonnes nasales dans *chanter*, *monter* etc., ou des labiales dans PAVOREM, PAVONEM, etc. <sup>3</sup>. Il en va de même des voyelles vélaires, car *ou* protonique suivi d'un *r* faisant partie de la même syllabe s'abaisse dans le petit peuple jusqu'à *o* (*o* ouvert) <sup>4</sup>, après quoi l'*r* aurait eu tendance à s'affaiblir et à disparaître.

Des orthographes que l'on trouve dans d'autres textes du Moyen Age, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, laissent supposer la même possibilité. Ainsi l'éditeur de la *Vengeance Raguidel* fait remarquer : « R hinter a bleibt vor

*und XIV. Jahrh.* dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, LXV, p. 87; H. Chatelain, *op. cit.*, p. 51-3, où les seuls exemples comprenant la syllabe protonique, à part quelques cas évidents de dissimilation, sont *toupie* au lieu de *tourpie* et *capendu* au lieu de *carpendu*, mais dans l'un et l'autre cas il n'est pas certain que la forme avec *r* soit la première; Thurot, *op. cit.*, II, p. 278-80, 289, mais pour une variété de raisons l'on ne peut pas retenir la plupart de ces exemples, comme l'a fait remarquer Chatelain (*loc. cit.*). Ainsi, même si *offraye* (p. 289) dérive de la forme picarde *orfraie* et non d'*osfraie*, c'est un simple cas de dissimilation, comme *abre* au lieu de *arbre* (cf. Grammont, p. 277-8 et 317-8); les seuls exemples cités par Pope pour la syllabe protonique (§ 397) sont *offraye* et les mots d'emprunt *a(r)moniac*, *ma(r)sepain*; Lote III, p. 221-2 ne cite pas de pareils exemples; Nyrop, d'autre part, en signale plusieurs « de date récente » comme *babiche*, et quelques-uns où il s'agit de dissimilation (I, § 362).

1. C'est même inévitable, à cause de l'influence exercée par l'*r* sur une voyelle précédente, dans le parler populaire tout au moins, en moyen français (Pope, § 496, § 499). Cependant, ceci n'explique pas les rimes de Villon énumérées plus haut, où tous les cas de *-ar-* sont d'origine latine.

2. Grammont p. 217 et Pope, part II, chap. 13.

3. L'influence de l'*l* suivant *a* certainement précédé celle de la voyelle protonique, puisque *chamberlenc* > *chambellan* et non *chamberlenc* > *chambarlan* > *chambellan*. Voir d'ailleurs note 17.

4. Pope § 499.

Konson. einigemale aus <sup>1</sup>. ». Il cite les cas de *capentier* et d'*encacier*, et il considère que la rime *la gent : argent* embrasse deux syllabes <sup>2</sup>. De même, *Le Roman des Deduis* nous offrent *mabré* <sup>3</sup>, *patie* et *pativent*, et *martire* au lieu de *matire* (matière), où le premier *r* n'est pas organique. Le seul exemple que présente ce texte de l'effacement d'un *r* devant consonne dans une syllabe protonique où la voyelle n'est pas *a* est *collieus* au lieu de *courlieux* <sup>4</sup>.

Il y a donc lieu de croire que l'affaiblissement de l'*r* devant consonne ne se bornait aucunement à la syllabe tonique. Ce n'est pas l'accent qui régit son amuïssement. D'autre part, l'on aurait tort de voir dans l'influence des sons juxtaposés une condition préalable à la disparition de l'*r*, car dans des rimes comme *rouges : courges*, *sourdre : foudre* qui abondent au xv<sup>e</sup> siècle, ce n'est ni la voyelle précédente ni la consonne suivante qui ont agi sur l'*r* <sup>5</sup>. La réduction de l'*r* devant consonne s'est généralisée en moyen français, à notre avis, à partir des conditions suivantes :

1) assimilation à un *l* ou un *s* suivant, dont on trouve des cas dès le latin vulgaire (SURSUM > SUSUM, SUPERLEX > SUPELLEXX, etc.);

2) allégement syllabique (voir note 5), attesté par les rimes dès le XII<sup>e</sup> siècle : *vet : sert*, etc., et d'autant plus fréquent que la consonne suivante est souvent un *s* : *sospirs : ententis*, etc. ;

3) dissimilation, avec disparition de celui des *r* qui est à tension décroissante. On en trouve de nombreux cas en moyen français : *abre*, *mecredi* etc. ;

4) absorption par un *a* précédent dans *argent*, *ardent*, *ardoise*, etc., que nous avons traitée plus haut <sup>6</sup>.

1. *La Vengeance Ruguidel*, herausgegeben von M. Friedwagner, Halle a. S., 1909. (*Raoul de Houdenc, Sämtliche Werke, Zweiter Band*), p. xxxviii.

2. P. xci. Il va sans dire que l'allongement de la voyelle, conséquence de la disparition de l'*r*, ne changerait rien à la question, cf. Pope, § 396 et § 558-9.

3. Simple cas de dissimilation sans doute, cf. note 18, remarques sur *offraye*.

4. Éd. Blomqvist, Karlshamn, 1951, p. 61. La graphie *adoise* au lieu de *ardoise* se rencontre très souvent (voir Godefroy), et *Le Roman de Fauvel* nous offre la rime *adoise (ardoise) : adoise* (verbe), éd. Langfors, S. A. T. F., p. lx.

5. Pour les consonnes suivant l'*r* voir Chatelain, p. 53, § 2-3, et pour les voyelles précédant l'*r* voir Brunot, II, p. 273. Voir aussi la note suivante.

6. Chatelain suggère que la syncope de l'*r* a commencé devant *m* ou *n*, car, dit-il, les exemples qu'il a notés du XIV<sup>e</sup> siècle présentent tous *r* devant *m* ou *n*. Il se trompe pourtant, car chez Christine de Pisan il a noté les rimes *barge : rivage*, *parles : masles*. Remarquons d'autre part que les rimes qu'il cite du XIV<sup>e</sup> siècle, ainsi que celles citées pour le

Enfin, en moyen français la position faible à tension décroissante suffit à elle seule pour que l'*r* s'amuisse, d'où les rimes *rouges* : *courges*, etc., notées plus haut. D'ailleurs, l'assibilation de l'*r* intervocalique à la même époque fournit encore une indication de l'influence d'une position faible sur cette consonne ultra-susceptible. En dernière analyse, la seule cause fondamentale de l'affaiblissement de l'*r* est tout simplement son mode d'articulation, car dès qu'il s'agit d'une prononciation négligée, il a tendance à perdre ses battements.

L'influence de l'orthographe traditionnelle <sup>1</sup>, et des grammairiens, empêcha la disparition totale de l'*r* devant consonne. On sait que son affaiblissement en moyen français explique l'établissement, à Paris d'abord, de l'*r* grasseyé de nos jours.

John Fox.

vieux français par Pope, § 396, présentent toujours *r* précédé de *a* ou *o*, sauf là où il s'agit, dans la liste de Pope, de l'allègement syllabique.

1. Pope, § 740.